

BEE'HAPPY

- Nurserie** (0 à 18/24 mois)
- Trotteurs** (18/24 à 30/36 mois)
- Grands** (dès 30 mois à l'entrée à l'école)

MODIFICATION D'HORAIRE

Diminution de la fréquentation : envoi de la demande avant le 15 du mois pour la fin du mois suivant.
Augmentation de la fréquentation : envoi du document avant le 15 du mois pour le 1^{er} du mois suivant.

*L'horaire de base peut être modifié au maximum 2 fois sans frais durant l'année civile.
Toute modification supplémentaire est facturée CHF 50.—*

Enfant

Nom Prénom

Horaire Actuel

Fréquentation contractuelle		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avec repas	07h00-12h00					
Matin avec repas et sieste	07h00-14h30					
Après-midi avec repas et sieste	11h00-18h30					
Après-midi	14h00-18h30					
Journée complète	07h00-18h30					

Fréquentation supplémentaire facturée en dépannage : du au

Nouvel horaire valable dès le

Fréquentation contractuelle		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avec repas et sieste	07h00-14h30					
Après-midi	14h30-18h30					
Journée complète	07h00-18h30					

Facturé dès le

Remarques :

Lieu et date : Signature Représentants légaux

Signature Responsable pédagogique

Enregistrement KIBE : Date Visa **Enregistrement KIKAN** : Date Visa

Nouvelle confirmation d'inscription envoyée via le Portail KIBE le Visa